



# Ile Seguin et Billancourt, année zéro

« Une étape décisive vient d'être franchie. Elle permettra de réaliser, d'ici 2007, année de l'ouverture de la Fondation de François Pinault pour l'art contemporain, un important programme d'infrastructures, d'espaces publics et de constructions. Dans trois ans et demi, l'Ile Seguin aura changé de visage et sera ouverte sur la ville et sur le fleuve. » Pour Jean-Pierre Fourcade, comme pour la quarantaine de représentants des différents partenaires de la ville engagés dans cette formidable aventure, la journée du 13 septembre sera à marquer d'une pierre blanche : après 12 ans de projets, contre-projets, polémiques et périodes d'attente, le processus entamé par la municipalité en 2002, aboutit enfin.

Pas moins de six conventions ont donc été signées qui se traduisent par deux faits éminemment symboliques. Le premier concerne l'Ile Seguin : il s'agit pendant des siècles, puis « forteresse ouvrière » pendant une soixantaine d'années avant de devenir friche industrielle, elle change de propriétaire. De Renault, elle passe à la ville via sa société d'économie mixte Val-de-Seine aménagement (9ha) et à la fondation de François Pinault via la société Luba (2,35 ha). Le second concerne la Fondation pour l'art contemporain de François Pinault : son projet, dessiné par l'architecte Tadao Ando et maintes fois exposé dans ces pages, est jugé conforme par la ville qui, par la main de Dorothee Pineau, maire adjoint chargé de l'Urbanisme, des Grands projets et de l'Environnement, lui accorde le permis de construire. Comme l'a souligné Jean-Pierre Fourcade,

« ce sont donc plusieurs années de négociations, parfois difficiles et souvent menées dans un climat de scepticisme général qui trouvent leur terme. » Non que les choses soient définitivement arrêtées – l'aménagement de l'Ile Seguin et de Billancourt va encore prendre de longues années – mais ce coup de départ démontre que les cinq partenaires essentiels de ce vaste projet (la ville, Val-de-Seine aménagement, Renault, Luba et le consortium de promoteurs DBS, choisi par Renault pour acquérir les terrains du Trapèze), sont désormais sur la même longueur d'onde. Pour la ville, ainsi que le rappelait le maire, c'est également la concrétisation du plan de référence voté par les élus en 2002, plan qui fixe les grands principes d'aménagement du Trapèze et de l'Ile, lesquels sont très précisément traduits dans le Plan local d'urbanisme voté en avril dernier.



▲ Lundi 13 septembre, Jean-Pierre Fourcade sénateur maire, Dorothee Pineau, maire adjoint chargé de l'Urbanisme et des Grands projets, Patricia Berbizet représentante de Luba et Michel de Virville secrétaire général de Renault, ont signé les documents permettant l'engagement immédiat des travaux d'aménagement des terrains Renault.

## Philippe Vergne directeur de la Fondation Pinault

Que va-t-il se passer maintenant ? François Pinault a annoncé son désir de commencer les travaux rapidement, au plus tard fin 2004, début 2005. Objectif : ouvrir la fondation fin 2007. Il a également annoncé la nomination de Philippe Vergne, actuellement conservateur chargé des arts visuels du Walker Art Center de Minneapolis aux États-Unis, au poste de directeur de l'établissement. Selon François Pinault : « Philippe Vergne participera à la définition de la programmation culturelle du futur musée dès avril 2005 (dans un musée vivant et changeant, toujours contemporain de son époque. »

Parallèlement, des travaux vont être entrepris : ils concerneront les premiers aménagements publics (confortement des berges de la pointe aval, nouveaux pont et parking),

cofinancés par Val-de-Seine aménagement Renault et Luba, et les premiers programmes prévus sur l'Ile : hôtel, galeries d'art et ateliers d'artistes. Travaux également sur le Trapèze où la construction de logements, bureaux et activités (sur une surface de 150 000 m<sup>2</sup> SHON) va également débuter de part et d'autre du futur cours de l'Ile Seguin, à côté du Renault Square Com actuellement en voie d'achèvement dans l'ancien 57 Métal de Vasconi et de ce qui sera le futur parc de Billancourt. Que ce soit pour l'Ile ou pour le Trapèze, l'objectif est le même que pour la fondation d'art contemporain : ouverture fin 2007, début 2008. Dernier point, mais qui a son importance, précisé par Jean-Pierre Fourcade lors de cette séance du 13 septembre : « Nous serons très exigeants sur la qualité architecturale et paysagère de ce ensemble. Dès les mois d'octobre, je demande à Val-de-Seine aménagement d'organiser des consultations d'architecture préalables à l'établissement des demandes de permis de construire. » ■



## François Pinault : « Partager avec le plus grand nombre. »

Dans une longue interview parue l'année dernière dans *Le Figaro* et dans *BBJ*, François Pinault avait exposé son engagement pour l'art contemporain et sa vision du musée qu'il va financer et construire sur l'Ile Seguin : « Ma passion va essentiellement vers l'art contemporain. Dans la fondation, je souhaite exposer des artistes que j'ai la chance de connaître, de fréquenter. Je leur confie quelquefois des commandes spécifiques. La semaine dernière, j'ai été rendre visite au jeune anglais Damien Hirst, à 150 km de Londres. J'ai passé avec lui un moment fort et inoubliable. J'aime m'entretenir avec des artistes comme Jeff Koons, Maurizio Cattelan, Richard Serra, et bien

d'autres. Les artistes ont une perception bien à eux de la marche du monde. Leur sensibilité toujours en éveil les rend attentifs à certains aspects dont ni les politiciens ni les philosophes ne savent tenir compte. Leurs œuvres souvent provocantes, voire choquantes, empêchent le monde de s'installer dans un conformisme bourgeois et l'incitent à se remettre en cause. C'est cet art-là que j'ai envie de partager avec le plus grand nombre, à travers le musée de l'Ile Seguin. »

## Les quatre grands principes de l'aménagement

L'aménagement urbain qui va débiter est fondé sur quatre grands principes, définis par Jean-Pierre Fourcade et le conseil municipal dans le plan de référence voté en 2002.



- La moitié des 52 ha libérés par Renault sera occupée par des équipements publics, des espaces verts et des espaces publics afin de donner toute leur place aux circulations douces.
  - La mixité urbaine avec un parc de logements neufs, accessibles à la propriété ou locatifs, dont un tiers de logements aidés. Mais aussi des bureaux, des commerces et des équipements de proximité (crèches, écoles, gymnases, lieux de culte) et la requalification du quartier du Pont-de-Sèvres.
  - La création d'emplois d'avenir avec une part importante accordée aux établissements culturels – au premier rang desquels la Fondation Pinault – et scientifiques.
  - La modification des systèmes de transport pour privilégier les circulations douces et collectives (avec la création d'un transport en commun en site propre de type tramway - TCSP) et la maîtrise de la circulation automobile.
- Ces quatre grands principes ont trouvé leur traduction concrète dans le Plan local d'urbanisme voté par le conseil municipal en mai 2004.

## Pour tout savoir sur l'aménagement La ville a édité une brochure pour « Tout savoir sur l'aménagement de Billancourt. »

Cette brochure est disponible à la mairie et au Point info Seguin-Billancourt, 202, boulevard Jean-Jaurès (ouvert tous les jours de 14h à 18h) et le samedi toute la journée. Tél. : 01 46 20 25 89). Toutes les informations sont également disponibles sur le site de la ville : [www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com)

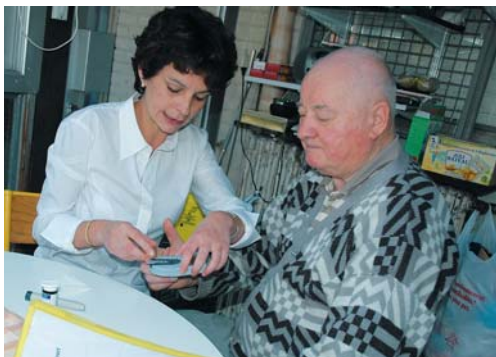
# Les soins infirmiers à domicile s'installent aux Abondances

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le Service de soins infirmiers à domicile relève du centre de gérontologie Les Abondances. Il quitte le Centre communal d'action sociale et étend ses activités.

Pour les personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) représente une alternative de qualité à l'hospitalisation ou à l'hébergement en institution. Les patients, maintenus dans leur environnement familial et personnel, bénéficient en effet de soins techniques infirmiers ou de soins d'hygiène générale dispensés chez eux. À Boulogne-Billancourt, ce service dépendait jusqu'alors du Centre communal d'action sociale (CCAS). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, il relève du centre de gérontologie Les Abondances. Ce transfert répond à une demande de la ville qui a souhaité redéfinir les missions du CCAS. « En 2003, le CCAS s'est séparé de son service d'aides-ménagères. En cette rentrée, il se sépare de son service de soins à domicile, car il n'a plus vocation à être un gestionnaire de services mais à devenir le coordonnateur gérontologique de la ville. C'est-à-dire qu'il va évaluer les besoins des personnes âgées et coordonner les actions de ceux qui les prennent en charge : établissements spécialisés, assistantes sociales ou médecins », explique Martine Laurent, directrice du CCAS.

## L'équipe soignante reste en place

Le choix du centre de gérontologie Les Abondances, candidat à la reprise de cette activité, ne doit rien au hasard. « Cet établissement est un acteur gérontologique à part entière, complémentaire de l'hôpital Amboise-Paré », précise Gwenolee Abalain, directrice des Abondances. « Le rattachement du service de soins à domicile permettra aux infirmières et aux aides-soignantes de s'appuyer sur la synergie en place dans le domaine des personnes âgées. » Pour autant, pas d'inquiétude ! Les personnes âgées boulognaises qui faisaient déjà appel au SSIAD ne seront pas déstabilisées. Les Abondances ont choisi la continuité. L'équipe soignante, composée de dix personnes – trois



△ Le SSIAD peut désormais soigner les diabétiques insulino-dépendants.

infirmières et sept aides-soignantes – reste en place. À terme, elle sera renforcée. L'objectif est en effet de passer de 65 à 120 lits à l'horizon 2005, pour une équipe de 24 personnes. De plus, les horaires ont été étendus, permettant la prise en charge de nouveaux patients. « 80 % des personnes que nous suivons sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée », explique Patricia Morilleau, infirmière coordinatrice du SSIAD.

« Désormais, nous pourrions également soigner des diabétiques insulino-dépendants. Avant, nous n'avions pas l'amplitude horaire nécessaire qui est de douze heures entre chaque injection. » Autre avantage de ce service renforcé : le SSIAD pourra répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de personnes qui souhaitent retourner chez elles après une hospitalisation.

■ Estelle Nouel

## Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en six questions

### Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes ; les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques. Le service s'adresse uniquement aux patients boulognais.

### Qui décide de l'admission ?

C'est le médecin traitant qui prescrit les soins, en relation avec la personne bénéficiaire et son entourage.

### Quels sont les soins dispensés ?

Il peut s'agir de toilette, soins de nursing, injection, perfusion, pansement, surveillance clinique, préparation et observance du traitement...

### Qui finance les soins ?

Ils sont pris en charge par l'Assurance maladie (CPAM).

### Quels sont les horaires ?

Le service est ouvert tous les jours (dimanche et jours fériés compris) de 8h à 20h.

### Où s'adresser pour une demande d'admission ?

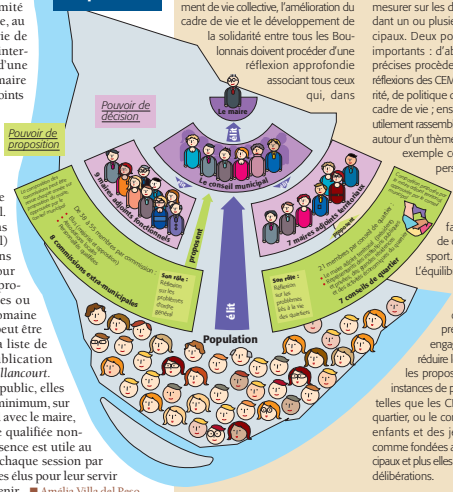
Pour toute demande d'admission, contactez le secrétariat du SSIAD : Tél. : 01 41 22 47 50. Fax. : 01 41 22 47 55 ou l'infirmière coordinatrice, Patricia Morilleau : Tél. : 01 41 22 47 51.

# Commissions extramunicipales Leur mot à dire

En juin dernier, Jean-Pierre Fourcade conviait l'ensemble des présidents et des membres des huit commissions extramunicipales (CEM), au centre Georges-Gorse, pour leur traditionnelle réunion plénière, proposée chaque année depuis leur création en 1995. Brève explication pratique, pour mieux connaître le fonctionnement de ces instances de politique participative locale qui ont leur mot à dire.

Au même titre que les maires adjoints de quartier, les commissions extramunicipales, souvent mal connues des Boulonnais, viennent renforcer la politique de proximité mise en place par Jean-Pierre Fourcade, au lendemain de son élection à la mairie de Boulogne-Billancourt en 1995 (voir interview). Chaque CEM est constituée d'une cinquantaine de membres, dont le maire systématiquement ; le ou les maires adjoints directement concernés par le sujet et au moins cinq conseillers municipaux, élus par le conseil à la représentation proportionnelle ; un président, personnalité locale externe au conseil municipal, et un rapporteur chargé de préparer les réunions et de les animer, élu par le conseil municipal. Les autres membres des commissions (toujours élus par le conseil municipal) sont des représentants d'associations locales, des personnalités choisies pour leurs compétences, leur expérience professionnelle, leurs activités présentes ou passées et leurs connaissances du domaine concerné. La composition des CEM peut être renouvelée en cours de mandat et la liste de leurs membres fait l'objet d'une publication dans le *Journal Officiel de Boulogne-Billancourt*. Les réunions ne sont pas ouvertes au public, elles ont lieu en mairie deux fois par an, au minimum, sur convocation du président et en accord avec le maire, qui peut inviter toute autre personne qualifiée non-membre de la CEM, mais dont la présence est utile au débat. Le compte rendu établi après chaque session par le rapporteur est diffusé à l'ensemble des élus pour leur servir de base de réflexion sur les projets à venir. ■ Amélia Villa del Peso

## La démocratie de proximité



## Deux questions à Jean-Pierre Fourcade

**BBI : Vous avez créé les commissions extramunicipales (CEM) en 1995, estimez-vous qu'elles sont en nombre suffisant et qu'elles remplissent leur fonction aujourd'hui ?**

**Jean-Pierre Fourcade :** L'objet des CEM est de faire participer les associations, les personnalités de toute nature et les hauts fonctionnaires domiciliés à Boulogne-Billancourt à la définition des grandes orientations de l'action municipale. Bien qu'appuyé sur les sept conseils de quartier, le conseil municipal de Boulogne-Billancourt doit s'entourer de toutes les composantes de la ville pour conduire sa politique. Les priorités en matière d'investissement de vie collective, l'amélioration du cadre de vie et le développement de la solidarité entre tous les Boulonnais doivent procéder d'une réflexion approfondie associant tous ceux qui, dans

la cité, le souhaitent. C'est pour cette raison que j'ai créé huit CEM en 1995. Depuis 2001, elles sont toutes présidées par des représentants de la société civile. Le conseil municipal se félicite de cette ouverture qui transcende les clivages politiques et qui permet de rassembler toutes les bonnes volontés.

**BBI : Vous avez déclaré lors de la réunion plénière : « Les CEM proposent mais seul le conseil municipal décide ». Quelle est leur influence réelle sur la politique de la ville ?**

**J.-P. F. :** L'influence réelle des propositions des CEM sur la politique de la ville n'est pas instantanée ; il faut la mesurer sur les décisions prises pendant un ou plusieurs mandats municipaux. Deux points me paraissent importants : d'abord, des décisions précises procèdent directement des réflexions des CEM en matière de sécurité, de politique de la jeunesse ou de cadre de vie ; ensuite, leur travail peut utilement rassembler plusieurs réflexions autour d'un thème central, comme par exemple celui de la place des personnes handicapées dans la ville, du réseau générique, ou de la politique familiale en matière de culture, de loisir et de sport.

L'équilibre institutionnel doit cependant être préservé, seul le conseil municipal peut prendre des décisions, engager des dépenses ou réduire les recettes. Mais, plus les propositions émanant des instances de politique de proximité telles que les CEM, les conseils de quartier, ou le conseil communal des enfants et des jeunes apparaîtront comme fondées aux conseils municipaux et plus elles serviront de base aux délibérations.

### Commission extramunicipale du développement économique et de l'emploi



△ **Président :** Simon Azoulay, Pdg de la société Alben.  
**Rapporteur :** Eric Vincent, conseiller municipal.  
50 membres.

Parmi ses nombreux sujets de prédilection, on note la restauration en entreprise, la situation locale de l'emploi, la création d'entreprises, les crèches ou le sport en entreprise... Elle a notamment proposé la création d'un groupe de travail pour rapprocher l'offre et les besoins des entreprises en terme de restauration, suscité l'organisation d'un forum des métiers de l'artisanat, prévu une journée « portes ouvertes » au Cercle des créateurs d'entreprise et préconise l'élaboration d'un livret d'accueil pour les entreprises installées à Boulogne-Billancourt qui serait également mis en ligne sur le site de la ville dans les prochains mois.

### L'avis d'un membre

Hélène Martin, directrice de l'ANPE

« Rencontrer des personnalités locales, qui œuvrent dans d'autres domaines, qu'ils s'agissent d'entrepreneurs ou de représentants d'associations avec des positions très différentes face à l'emploi, est tout à fait enrichissant. C'est l'occasion de brasser suffisamment d'idées pour amener à des réalisations comme les Rencontres de l'emploi, même s'il s'agit d'un secteur où il est difficile de faire preuve d'investivité. »

### Commission municipale de l'enseignement et de la jeunesse



△ **Présidente :** Marie-Cécile Bénassy, professeur d'université émérite.  
**Rapporteur :** Ariane Polillon, conseillère municipale.  
48 membres.

Au centre des préoccupations de cette commission, tout ce qui concerne la jeunesse, des distractions à la santé. Elle a notamment écouté son thème de réflexion à l'évidence porté sur le problème de la canicule. Elle a émis l'idée d'une enquête pour repérer les personnes en situation de risque et suggéré de créer un réseau sentinelle avec l'Institut de veille sanitaire, pour améliorer la réactivité sur le modèle du réseau existant pour la grippe. Elle réfléchit sur les approches possibles de la santé des jeunes, pour gérer les problèmes de l'adolescence en temps de crise ou de l'addiction aux toxiques, et s'intéresse de près à l'avancement du projet Espace santé-jeunes.

### L'avis d'un membre

Joseph Hayek, président de l'association franco-ibanaïse

« Ça permet d'être au courant de faits qui passent complètement inaperçus si on n'est pas bien intégré à la vie locale. Nous nous sommes beaucoup inquiétés des problèmes d'obésité chez les enfants, nous avons parlé des distributeurs de friandises et de sodas installés dans les écoles et, par exemple, nous avons réfléchi au moyen de les remplacer par des distributeurs de fruits frais. Une chose est sûre, nos remarques ne peuvent pas être ignorées par les élus concernés. »

### Commission municipale de la santé et des pratiques médicales et paramédicales



△ **Président :** Jean-Pierre Bader, professeur.  
**Rapporteur :** Francine Mora-Vuong, conseillère municipale.  
47 membres.

Comme son nom l'indique, elle s'intéresse à la santé des Boulognais de tous les âges. Pendant l'année écoulée son thème de réflexion a l'évidence porté sur le problème de la canicule. Elle a émis l'idée d'une enquête pour repérer les personnes en situation de risque et suggéré de créer un réseau sentinelle avec l'Institut de veille sanitaire, pour améliorer la réactivité sur le modèle du réseau existant pour la grippe. Elle réfléchit sur les approches possibles de la santé des jeunes, pour gérer les problèmes de l'adolescence en temps de crise ou de l'addiction aux toxiques, et s'intéresse de près à l'avancement du projet Espace santé-jeunes.

### L'avis d'un membre

Jehan de la Croix, Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte

« Le principe de ces commissions est une bonne chose, leur but est d'apporter des idées aux élus, je pense qu'il est atteint. Peu de sujets concernent directement l'ordre de Malte et le SAMU social qui m'intéressent au plus haut point, mais justement cela ouvre mon champ visuel à d'autres préoccupations. On prend des idées en écoutant les autres et c'est fait ici avec beaucoup de sérieux. »

### Commission extramunicipale de la politique sociale

Suite à la disparition brutale et prématurée de Jean Marmot, en juillet dernier, la CEM est actuellement en attente d'un nouveau président.

**Rapporteur :** Muriel Quentin-Broder, conseillère municipale. Elle est constituée de 48 membres.

Au même titre que la CEM de la santé, elle s'est inquiétée du problème de la canicule et du plan d'action à mener en faveur des personnes isolées et vulnérables.

Elle a rappelé l'utilité du système de téléalarme individuel, relié 24h/24 à une centrale d'écoute. Elle a également encouragé les actions, en accord avec la sous-commission handicap, développant les rencontres entre personnes valides et handicapées (festival Roulez jeunesse, opération Culture et handicap...) et soulevé des questions portant sur le concours de la ville à une meilleure insertion des étrangers. En évoquant, plus particulièrement, les actions à mener auprès des enfants, avec des classes parascolaires comme le projet « SOS CP », pour les aider à franchir la barrière de la langue.

### L'avis d'un membre

Jehan de la Croix, Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte

« Le principe de ces commissions est une bonne chose, leur but est d'apporter des idées aux élus, je pense qu'il est atteint. Peu de sujets concernent directement l'ordre de Malte et le SAMU social qui m'intéressent au plus haut point, mais justement cela ouvre mon champ visuel à d'autres préoccupations. On prend des idées en écoutant les autres et c'est fait ici avec beaucoup de sérieux. »

### Commission extramunicipale du cadre de vie



△ **Président :** Jean-Louis Tourlière, chef d'entreprise.  
**Rapporteur :** Marie-Christine Jung, conseillère municipale.  
50 membres.

L'origine du plan de lutte contre le bruit mené en ville depuis six ans, elle s'inquiète également des problèmes de la téléphonie mobile et des implantations d'antennes sur la commune. Elle a procédé, entre autres, à un large tour de table sur le PLU qui a suscité différentes remarques reprises par le sous-groupe de travail « Terrains Renault » de la CEM et participé activement à la commission Fauroux. Elle a lancé différents thèmes de réflexion sur le tracé du tramway et sur les nouveaux réseaux urbains (en sous-sol) de la ZAC « Seguin-Billancourt », à savoir : galerie technique, chauffage et froids urbains, assainissement pluvial et collecte pneumatique des déchets.

### L'avis d'un membre

Jean-Luc Chassais, architecte

« Dans ces réunions il y a une vraie participation active, chacun y exprime ses remarques ou ses désaccords. On y assiste à la confrontation du pratique et du technique et aux échanges en temps réel entre des intervenants extérieurs, des élus et les membres de la commission. C'est la meilleure manière d'être au courant de la politique de la ville, de connaître le point de vue de tous les spécialistes et d'apporter des avis qui sont pris en compte au cas par cas par les élus. »

### Commission municipale de la prévention et de la sécurité



△ **Président :** François Leblond, ancien préfet.

**Rapporteur :** Gérard Askinazi, conseiller municipal.  
56 membres.

Chaque réunion permet à ses participants d'enrichir les débats et les réflexions sur les travaux à mener pour lutter contre les problèmes de drogue qui touchent la jeunesse boulognaise. Elle a débattu, entre autres, du dossier de la vidéosurveillance et présenté les actions de prévention des officiers de police dans les établissements scolaires. La CEM réfléchit également à toutes les possibilités de surveillance des enfants aux entrées et sorties d'écoles, et à la meilleure manière de prévenir les comportements suspects aux abords des établissements scolaires. En outre, elle s'efforce de contribuer à la qualité des relations entre les services de police et l'ensemble de la collectivité.

### L'avis d'un membre

François Jozno, commissaire divisionnaire adjoint

« Pour nos services, c'est une manière de renforcer les liens avec la ville et d'établir un vrai contact. C'est également un très bon moyen d'être au courant des doléances des Boulognais, puisque les membres des différentes associations boulognaises présentes dans la CEM s'en font directement l'écho. Cela nous permet de prendre en compte toutes les remarques et toutes les demandes pour mener nos actions de prévention, autour des écoles ou ailleurs en ville. »

### Commission municipale des activités sportives



△ **Président :** Jean-Pierre Tripet, directeur général du groupe de sécurité ISS.  
**Rapporteur :** Saïd Fadil, conseiller municipal.  
36 membres.

Elle est à l'origine d'une enquête menée auprès des entreprises boulognaises sur leurs besoins et leurs connaissances du milieu sportif en ville. Elle a également attiré l'attention de la ville sur l'offre sportive pour les seniors et s'est intéressée sur les possibilités de canaux de communication à utiliser pour les informer au mieux. Une réflexion a été engagée afin que le handicap ne soit plus un facteur de ségrégation dans la vie quotidienne et sportive, quand cela est possible. Elle a rappelé la nécessité de communiquer sur les enfants et les adultes handicapés adhérents à des associations sportives pour faire connaître ces possibilités. Sur l'initiative de la CEM des affaires économiques et sociales, et en interactivité, un groupe de travail va élaborer un guide du handicap.

### L'avis d'un membre

Marie-Claire Pelletier, secrétaire générale de l'ACCB

« C'est la première année où j'ai eu autant de plaisir à m'y rendre, même si ses membres ont essentiellement un pouvoir de proposition. La nouvelle présidente est prête à entendre tout le monde, et quand j'ai quelque chose à dire j'aime être écoutée. C'est une commission très agréable dans laquelle il y a un bon mélange des genres. »

### Commission extramunicipale des affaires culturelles



△ **Présidente :** Agnès Vincent-Deray, conseillère au Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA).  
**Rapporteur :** Chantal Pozzo di Borgo, conseillère municipale.  
44 membres.

Elle a notamment travaillé sur le dossier de candidature de la ville pour le label « Villes et Pays d'art et d'histoire », traduisant l'engagement d'une politique de valorisation du patrimoine historique et industriel de Boulogne-Billancourt (le label a été obtenu cet été !) et réfléchi sur la réhabilitation des locaux de l'ancien lycée Belle-Feuille. La CEM est à l'origine de la reprise des concerts de jazz à l'espace Landowski, qui rencontrent depuis la saison dernière une audience très forte. Elle s'intéresse au travail de l'association créée pour la préservation du patrimoine Ruhlmann, et réfléchit au moyen de l'aider à recueillir des fonds. Notamment, pour la préservation de la maison boulognaise du sculpteur Joseph Bernad, décorée et meublée par J.-E. Ruhlmann.

### L'avis d'un membre

Catherine de Neuville, professeur de danse

« C'est la première année où j'ai eu autant de plaisir à m'y rendre, même si ses membres ont essentiellement un pouvoir de proposition. La nouvelle présidente est prête à entendre tout le monde, et quand j'ai quelque chose à dire j'aime être écoutée. C'est une commission très agréable dans laquelle il y a un bon mélange des genres. »

## « Vacances à la carte » Le 9 octobre, inscriptions pour les stages sportifs de la Toussaint

L'école municipale des sports organise pendant les vacances de la Toussaint – du 25 octobre au 2 novembre – des stages sportifs pour les enfants de 3 à 17 ans. Mais pour s'inscrire, les règles ont changé : une seule matinée (le samedi 9 octobre de 8h30 à 14h) et un seul lieu (rez-de-jardin de l'hôtel de ville), telles sont désormais les conditions à respecter. Les familles devront également être inscrites au préalable à la carte B plus B. Attention, donc ! Contrairement aux éditions précédentes, aucune inscription ne sera prise par téléphone ce jour-là. Par contre, après le 9 octobre et dans la limite des places encore disponibles, les inscriptions pourront être faites soit en se déplaçant à la direction des Sports soit par téléphone. Ces stages sportifs sont organisés sur six jours, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il est possible de s'inscrire pour une activité le matin, l'après-midi ou d'exercer deux activités différentes dans la journée, sauf pour les petits de 3 ans qui ne peuvent venir qu'en demi-journée. Athlétisme, escalade, football, gymnastique rythmique, sports collectifs (handball, volley...), judo pour petits et grands, multisports, natation, patinage, tennis, tir à l'arc, canoë-kayak, tennis de table, badminton, escrime : il y en a pour tous les goûts et tous les âges, mais chaque discipline compte un nombre limité de places. Un service de ramassage par autocar a été mis en place pour les enfants habitant le nord de la ville. Enfin, les enfants inscrits à la journée peuvent déjeuner à l'antine. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la ville [www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com) ou auprès de l'école municipale des sports. Tél. : 01 55 18 53 00.

### Forum des activités > 10 000 Bouloonnais « actifs »

On estime à 10 000 le nombre de Bouloonnais venus en mairie et à l'espace Landowski les 4 et 5 septembre derniers pour le Forum des activités. Ce rendez-vous incontournable qui marque la rentrée de la vie bouloonnaise a donné lieu cette année encore à des scènes dignes des soldes d'Harrods avec rue, des douzaines de portes, vers les 209 stands municipaux et associatifs proposant des activités sportives, ludiques, culturelles, de soutien scolaire... Les ateliers jeunes de la ville ont enregistré 1 692 inscrits – trois de plus qu'en 2003. Parmi les activités les plus demandées, la danse carolee toujours en tête (1 117 inscrits en classique, modern jazz, jazz funk, comédie musicale et atelier chorégraphique), les arts plastiques (352 en dessin, peinture, mosaïque, sculpture), le théâtre qui a plus que doublé ses effectifs, l'event music, le modélisme. Mais succès moyen pour l'informatique (15 inscrits pour 24 places), en raison peut-être de l'équipement familial. Soixante enfants ou jeunes sont en liste d'attente. L'école des sports compte 1 902 adeptes (soit 127 personnes de plus) pour 2 254 places proposées, contre 2 040 l'année dernière : cette augmentation de l'offre s'explique par la réouverture de l'activité natation sur une année pleine. 315 enfants sont en liste d'attente, principalement en multisports, tennis, foot, volley, basket et pony, mais devraient rapidement trouver leur place. A contrario, l'activité canoë-kayak qui reprenait après un an d'interruption n'a pas encore trouvé son public et il reste des places en natation. Enfin, 398 personnes ont décidé de participer aux activités seniors.



### Calendrier des vacances scolaires 2004/2005

#### Ecoles publiques bouloonnaises

- Toussaint : vendredi 22 octobre 2004 après la classe au mercredi 5 novembre au matin
- Noël : vendredi 17 décembre après la classe au lundi 3 janvier au matin
- Fête : mardi 22 février après la classe au lundi 7 mars au matin
- Printemps : mardi 26 avril après la classe au lundi 9 mai au matin
- Été : mardi 5 juillet 2005 après la classe

### Élections de parents d'élèves désormais un vote par parent

Les 15 et le 16 octobre se dérouleront les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles, avec en cette rentrée une nouveauté importante apportée par le ministère de l'Éducation nationale puisque désormais « chaque parent d'un enfant est électeur et éligible, quelle que soit sa situation matrimoniale, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. »

En clair, chacun des deux parents dispose dorénavant du droit de vote, alors que jusqu'à présent une seule voix était accordée aux familles. Par cette mesure, le ministère souhaite mieux prendre en compte la situation, toujours plus nombreuse, de parents mariés, divorcés ou séparés. Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidats, elles peuvent être présentées par une association affiliée à une fédération ou à une union nationale de parents d'élèves (FCPE, PEEP, UNAPEA), par une association locale (déclarée en préfecture) ou par des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes questions concernant la vie de l'école comme l'intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration... Dans le second degré, le conseil d'administration adopte notamment le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur.

Les parents élus sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voté dès leur naissance.

### Rentrée scolaire ouverture de deux classes supplémentaires

Rentrée sans difficulté mais non sans surprise avec l'inauguration de la Cité de l'enfance par Marie-Josée Roig, ministre de la Famille et de l'Enfance (voir les pages Événements) et non sans changement, puisqu'à la demande pressante du sénateur maire Jean-Pierre Fournac, l'inspecteur d'académie Jean-Michel Sirvine a accepté l'ouverture d'une classe supplémentaire dans deux écoles élémentaires : un CE1 à l'école Point-du-Jour et un CP à Billancourt.

Ces créations viennent s'ajouter à celles déjà obtenues – une maternelle à l'école Jacques-Dreyfus de la Cité de l'enfance, quatre élémentaires (deux à l'école provisoire de la Belle-Feuille, une à Clamart, une à Saint-Denis) et une Classe d'intégration scolaire (CIS) à Jean-Baptiste-Clément – portant ainsi à huit le nombre de classes nouvelles ouvertes pour cette rentrée.

## Impôts locaux la ville maintient ses taux

Après un gel ininterrompu des taux des impôts locaux pendant sept ans (comportant même une baisse en 2000), suivi l'année dernière d'une hausse de 3 %, le conseil municipal du 18 mars dernier a décidé de reconduire, sans changement, les taux de 2003. Soit 9,55 % pour la taxe d'habitation, 8,30 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 6,62 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

« Application de ces taux aux bases qui viennent de nous être notifiées pour 2004 par le préfet se traduit par un produit de 39 247 659 €, alors que nous avions prévu un produit de 40 325 853 €. Cela signifie que les recettes que nous retirerons de ces trois impôts seront diminuées de 1 078 194 € par rapport aux prévisions que nous avions formulées », a expliqué lors de ce conseil municipal Bernard Monginot, maire adjoint chargé des Affaires financières et du Budget, des Affaires économiques, de l'Emploi et des Relations avec les entreprises. Cette diminution a donné lieu à un ajustement lors du vote de la décision modificative n°1.

Par ailleurs, et pour la première fois, le conseil n'a pas voté le taux de la taxe professionnelle qui relève désormais de la communauté d'agglomération Val de Seine (CAVDS) créée le 31 décembre 2003 par Boulogne-Billancourt et Sévres. La CAVDS a décidé de faire converger en deux ans les taux de taxe professionnelle des deux villes vers un taux unique de 8,73 %. En conséquence, celui de Boulogne-Billancourt pour 2004 est fixé à 8,67 %, en légère augmentation (moins de 1 %) par rapport au taux de 2003 qui était de 8,59 %, et le taux de taxe professionnelle de Sévres est fixé à 9,98 %, en forte diminution (11 %) par rapport à celui de 11,20 % en 2003.

Le produit de la taxe professionnelle de la communauté d'agglomération Val de Seine est de 65,2 M€ en 2004, ce qui permet d'autofinancer largement les investissements en voirie et espaces verts. C'est également la CAVDS qui finance désormais la base nautique de l'île de Monsieur et la construction d'une passerelle entre l'île Seguin et Sévres.

### Standard & Poor's confirme sa note à long terme

Standard & Poor's a confirmé vendredi 10 septembre les notes à long terme « AA » et à court terme « A-1+ », attribuées à la ville de Boulogne-Billancourt. La perspective est stable. L'agence explique : « Ces notes reflètent le maintien des bonnes performances financières au cours de ces cinq dernières années, avec une marge brute moyenne représentant plus de 10 % des recettes de fonctionnement consolidées, ce qui est élevé au regard des comparaisons nationales et internationales. Elles reflètent également la richesse et la diversité de l'économie bouloonnaise qui offre d'excellentes perspectives de croissance à moyen terme – et qui devrait bénéficier fortement de l'aménagement des terrains Renault – ainsi que la politique volontariste mais prudente de l'équipe dirigeante en matière économique et de stratégie d'investissement. Ces notes tiennent compte également du niveau encore relativement élevé de la dette globale de la ville (...). Dans le nouveau contexte de la coopération intercommunale, S&P s'attend à ce que la ville conserve des performances solides et limite la croissance de son endettement, grâce à la bonne tenue de ses recettes et au strict contrôle de ses dépenses de fonctionnement. » Ce communiqué est disponible sur le site [www.standardandpoors.fr](http://www.standardandpoors.fr).

### Abattage des arbres ou protégés

La campagne de régénération des arbres vivants ou malades des zones départementales de la ville a débuté et c'est 147 jeunes sujets seront plantés dans les rues de la communauté d'agglomération entre novembre 2004 et février 2005. Afin de leur assurer des conditions de croissance maximales, une fosse de plantation est creusée puis comblée de terre végétale. Celle-ci a besoin de deux à trois mois pour se tasser naturellement. Afin d'éviter le compactage par le passage des voitures sur ses fosses (ce qui détruirait la structure du sol et empêcherait l'aération), la pose d'un pavage provisoire doit être effectuée. Elle évite également la formation de boue pour les usagers qui empruntent ces trottoirs.

Après la plantation des jeunes sujets, ces pavés seront très vite remplacés par une grille, une bordure ou un entourage de protection.

### La RATP expérimente Moneo dans quatre stations bouloonnaises

Depuis le début de l'été, la RATP propose aux voyageurs de s'acquitter du paiement de leurs titres de transport grâce à Moneo. L'expérience est menée dans cinq stations dont quatre bouloonnaises : Pont-de-Sèvres, Billancourt et Marcel Sembat sur la ligne 9, Boulogne - Pont-de-Saint Cloud sur la ligne 10, et enfin Gare de Lyon sur la ligne 1. Dans chacune de ces cinq stations un guichet est équipé pour accepter ce mode de paiement. Rappelons que Moneo est un porte-monnaie électronique rechargeable qui permet de régler les petites dépenses quotidiennes inférieures à 30 €, et, notamment dans notre ville et dans une dizaine de villes d'Île-de-France en attendant Paris en 2005, le stationnement de surface et de parking. Si cette expérience menée pendant plusieurs mois se révèle positive – notamment par le nombre de transactions réalisées – la RATP envisage une éventuelle extension de ce mode de paiement.

### ▽ Piscine la traque des microbes

Pendant une semaine, du 30 août au 5 septembre inclus, la piscine a fermé ses portes pour une grande toilette générale. Cet arrêt technique réglementaire a nécessité la vidange des bassins puis leur nettoyage. Partout on a brossé, gratté, frotté et surtout désinfecté : les bassins mais aussi les chéques, les blocs sanitaires, les vestiaires. Rien n'a échappé à cette fièvre de l'hygiène. Particulièrement surveillés, les matériels de traitement et de désinfection de l'eau, ceux de chauffage et de traitement de l'air. Ces opérations de nettoyage en grand interviennent deux fois par an. Elles viennent en complément des entretiens quotidiens et des contrôles périodiques de la qualité de l'eau et de l'air.



### Tags ou nettoie

Telle la lepre, les tags envahissent depuis plusieurs mois les rues du sud de la ville et défigurent façades d'immeubles, devantures de magasins, murs et autres portes cochères, parfois plusieurs semaines d'affilée puisque les services municipaux sont souvent contraints d'intervenir jusqu'à trois fois par semaine ! Les services de la propreté de la ville procèdent au nettoyage, uniquement sur signalement par formulaire et à condition que les tags soient visibles de la rue. Pour se procurer ce formulaire, on peut téléphoner à Allé propre au 01 55 18 53 00 ou le télécharger sur le site Internet de la ville : [www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com) rubrique Propreté - nettoyage des rues. Attention ! Il est recommandé de ne pas nettoyer soi-même les graffiti apposés sur la pierre.

### Infos prat' la 3<sup>e</sup> édition est sortie

Micro-journal de 12 pages à destination des 15-26 ans, *Infos prat'* regorge d'idées et de conseils : les spectacles à voir, les sports à pratiquer, les expos à ne pas manquer mais aussi les pistes à explorer pour l'emploi et la formation. A Boulogne-Billancourt et ailleurs. La 3<sup>e</sup> édition vient de sortir. Elle est disponible au Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), 207, rue Gallieni. Tél. : 01 46 04 31 05. Courriel : [laurence.boivin@bjb-bij.com](mailto:laurence.boivin@bjb-bij.com)

## Contrôles anti-bruit motards, roulez silencieux !

Stop à la circulation trop bruyante ! Plusieurs enquêtes ont révélé que « le bruit est la première préoccupation des Boulognais. » La ville entend donc depuis plusieurs années des campagnes afin de sensibiliser les motards qui ne respectent pas la loi à l'exaspération qu'ils suscitent avec des pots d'échappement trop bruyants. Après plusieurs campagnes d'information, cette opération devient de plus en plus répressive afin de veiller sur la tranquillité des Boulognais. Si vous êtes deux-roues et que votre pot d'échappement n'est pas conforme ou trop bruyant, deux choix s'offrent à vous :

- Vous vous présentez spontanément au point de rendez-vous signalé. Dans ce cas vous ne risquez aucune amende, vous êtes invité à réparer et à changer votre pot d'échappement.
- Vous ne vous présentez pas et vous êtes en infraction. Si les forces de l'ordre vous interpellent, vous risquez :

- une amende de 68 € pour dépassement de niveau sonore,
- une amende de 68 € pour échappement libre,
- l'immobilisation du véhicule (physique ou par rétention de la carte grise) ou une convocation à la brigade de contrôle technique de votre département pour le contrôle des réparations effectuées.

Les amendes sont cumulatives. Pendant les six premiers mois de 2004, 50 véhicules ont été contrôlés. Treize étaient en infraction et ont été verbalisés.



Points de contrôle où et quand

- Jeudi 7 octobre de 16h à 18h, place Rhin-et-Danube
- Vendredi 8 octobre de 16h à 18h, angle République/Pierre-Grenier
- Lundi 11 octobre de 16h à 18h, rue Paul-Constants
- Mardi 12 octobre de 17h à 19h, place Wallace
- Mercredi 13 octobre de 17h à 19h, place Jules-Guesde
- Jeudi 14 octobre de 17h à 19h, angle Sully/Louis-Blénod
- Vendredi 15 octobre de 15h à 17h, place des Ecoles.

### « Voir et être vu » campagne gratuite

Pour la deuxième année consécutive, la police municipale de Boulogne-Billancourt en association avec la Prévention routière, organise une opération de contrôle routière des phares, intitulée *Au volant : voir et être vu*. Lorsque cela sera possible, les policiers municipaux procéderont au réglage des feux de croisement des véhicules qui ne seront pas en conformité. Cette opération se déroule au droit de l'espace Landowski du 18 au 23 octobre, de 13h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 19h le samedi.

En 2003, sur les 116 véhicules contrôlés, 12 étaient conformes, 85 ont fait l'objet d'un réglage et 19 ont été dirigés vers un garagiste.

### Dépôts sauvages on réprime

Une patrouille de policiers municipaux a interpellé fin août un homme domicilié dans l'Indre, qui déposait à l'angle des rues de Meudon et Traversière huit sacs de 25 kg de gravats provenant d'un appartement en cours d'aménagement. La sanction ne s'est pas fait attendre : procès-verbal pour infraction au code de la voirie routière (contravention de 5<sup>e</sup> classe passible d'une amende allant jusqu'à 1 500 €) et... obligation de ramasser ses gravats.

### Policiers municipaux un uniforme national

On en parlait depuis longtemps, c'est désormais chose faite : les tenues de toutes les polices municipales de France ont été standardisées. Une affaire plus compliquée qu'il n'y paraît : il fallait les différencier de celles des autres forces de sécurité (police nationale, gendarmérie...), éviter les couleurs qui fâchent (le vert, longtemps préconisé !), convaincre les municipalités de renoncer à leur indépendance dans leur choix. Après d'âpres discussions, ce sera désormais et pour tous, bleu marine avec des touches de bleu gitane (liseré sur les pantalons, bandes horizontales sur les polos et les blousons, épaulettes), et la casquette américaine à la place du bonnet de police, exclusivement réservé aux personnels qui portent un casque. Cette déclinaison de couleurs se retrouvera ensuite sur les véhicules. Quant aux anciens uniformes de nos policiers municipaux boulognais, ils seront remis à leurs collègues de Bangui (Centre-Afrique) par l'intermédiaire de l'Association des policiers municipaux de Corbeil-Essonne qui pilote ce projet.



### Le chiffre 53 185

Ce chiffre représente le nombre d'usagers accueillis aux Affaires générales, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2004, soit une moyenne de 285 personnes par jour. Les mois les plus fréquentés ont été mars avec 7 525 personnes, et les traditionnels mois de juin (8 631 personnes) et juillet (7 037). 85 % des usagers ont été reçus en moins de 20 minutes d'attente. La fréquentation est en hausse de 16 % par rapport aux deux années précédentes. En hausse également, le nombre de passeports et de cartes d'identité délivrés : 10 à 11 000 tous les ans.

Après avoir mis en place en 2002 un logiciel de gestion des files d'attente, la mairie va se doter prochainement d'un module complémentaire indicateur, en temps réel, du délai d'attente aux guichets. Cette information sera également en ligne directe sur le site Internet de la ville. Chaque visiteur désireux d'obtenir un acte d'état-civil (passeport, carte d'identité...) ou toute formalité liée aux affaires générales et aux élections (inscription sur liste électorale, remise de diplômes, recensement militaire, remise de plis d'huissier, certificats divers...) doit se présenter à l'accueil central où l'hôtesse, en fonction de sa demande, lui délivre un ticket numéroté et lui désigne l'aire d'attente. Les numéros sont ensuite appelés au fur et à mesure du traitement des dossiers.

Ce logiciel de gestion, qui a permis la suppression des files d'usagers agglutinés au guichet, garantit la confidentialité des dossiers. Il permet également au service des affaires générales de comptabiliser, pour chaque formalité, le nombre de personnes qui se sont présentées aux guichets, celles qui sont parties avant le traitement de leur dossier, le temps moyen et le temps maximum pour l'attente et pour la transaction. Le nouveau module permettra aux usagers de mieux gérer leur temps et aux services d'ajuster les capacités d'accueil afin de réduire d'autant l'attente des usagers.

- La liste des documents nécessaires à la délivrance des pièces d'identité est disponible sur le site de la ville [www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com), rubrique Formalités administratives, ou auprès du centre d'appels de la mairie : 01 55 18 53 00.

## Il y a un siècle La Liberté est née à Boulogne-Billancourt

Le 4 octobre 1904, il y a juste cent ans, Frédéric Auguste Bartholdi disparaissait à l'apogée de sa gloire. Ce sculpteur couvert d'honneurs et de récompenses en son temps est aujourd'hui tombé dans l'oubli. Et pourtant son œuvre la plus célèbre, *La Liberté éclairant le monde*, devenue l'emblème des États-Unis, est connue du monde entier. On sait moins qu'elle est née à Boulogne-Billancourt où l'artiste vécut 24 ans.

Bartholdi s'installe en 1880 dans un atelier d'artiste au 31, rue Gutenberg où il met au point les premières esquisses et les premières maquettes de cette œuvre monumentale, dont les dimensions ont très vite été bien trop importantes pour l'atelier boulognais. Il se rapproche dès lors de son voisin boulognais, le fondeur Gaget, qui possédait de vastes ateliers à Paris. La statue y est exécutée fragments par fragments. Haute de 46 mètres, elle a nécessité 120 tonnes de fer forgé, 300 000 rivets et 80 tonnes de cuivre martelé qui recouvre une charpente métallique confiée à Gustave Eiffel. On dit que Bartholdi a reproduit le visage de sa mère pour la tête de la statue (plus de 3 mètres à elle seule). Le 4 juillet 1884, jour de l'Indépendance, le président Jules Grévy remet officiellement *La Liberté* au ministre plénipotentiaire américain. Expédiée par bateau, elle est érigée à l'entrée de New York et inaugurée le 28 octobre par le président Cleveland au milieu d'un concert de sirènes de bateaux. Quant à Boulogne-Billancourt, la ville mit à l'honneur son illustre sculpteur en donnant son nom à une rue et à un collège. ■





**Isabelle Coitia**  
Conseillère municipale  
(PC)

## L'île Seguin à la dérive

La démolition progressive de l'île Seguin est une vision douloureuse pour tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette grande aventure industrielle et sociale de Renault Billancourt. Il y a déjà bien longtemps que la dernière voiture est sortie des chaînes mais en contemplant cet asan gigantesque de ferrailles, on ne peut s'empêcher de penser à ce formidable gâchis humain et économique qu'a représenté la fermeture de ce site pourtant moderne.

En optant pour la délocalisation de sa production à l'étranger, Renault a contribué à la suppression de milliers d'emplois industriels et à la disparition de nombreuses entreprises de sous-traitance dans notre ville.

Alors que Renault annonçait en 1985 la suppression sur deux ans de 21 000 postes, les salariés défilaient dans les rues de notre ville en scandant « *Boulogne a un cœur, c'est Renault.* » Les majorités municipales successives sont restées sourdes aux cris des salariés et n'ont jamais levé le petit doigt pour préserver l'outil industriel à Boulogne Billancourt. Boulogne a sacrifié Billancourt. Pas assez, chiez sans doute !

Dans notre ville comme dans notre département, le potentiel industriel n'a cessé de s'affaiblir. C'est ainsi qu'en 10 ans, les Hauts-de-Seine ont perdu 20 % d'emplois dans ce secteur.

En laissant faire et en ne prenant aucune initiative pour défendre, moderniser et développer le potentiel industriel, la droite départementale et les maires de moins de sensibilité sont intervenus en relais actif pour justifier les délocalisations et la désindustrialisation et aggraver le chômage.

Boulogne-Billancourt n'a pas échappé à cette logique de casse et le refus obstiné de la municipalité actuelle de consigner ne seraient-ce que quelques vestiges architecturaux, tels que la façade monumentale de l'Artillerie située sur le quai de Stalingrad, la centrale thermique de l'île Seguin, et le fronton emblématique de la région Renault situé sur la pointe aval de l'île, témoigne de cette volonté d'y faire table rase d'un sans trêve quel que soit le dérang.

À l'heure où j'écris ces lignes, la ville prévoit d'organiser, début octobre, un colloque sur le thème « *Les hommes de l'industrie automobile.* » Cette initiative est à saluer et les chercheurs et universitaires qui interviendront seront sans doute passionnés. Mais

à la lecture du programme, on s'étonne que soient totalement exclus en tant qu'intervenants officiels les vrais acteurs de l'histoire de Renault à Billancourt : les ouvriers, employés, techniciens, cadres, élus, militants syndicaux et politiques, bref tous ceux qui ont fait vivre Renault. Billancourt et qui sont encore nombreux à habiter dans notre ville. Leur parole se limiterait-elle à raconter des anecdotes ou à servir d'illustrations ? Comment prétendre parler des hommes et des femmes de l'industrie automobile sans leur donner la parole ? Voudrait-on occulter certaines questions qui fâchent comme les mauvaises raisons de la fermeture de l'usine par exemple ? Le devoir de mémoire ne se limite pas à figer le passé de ces travailleurs et à l'exposer dans un musée. Leur expérience est riche d'enseignements dont il faut savoir tirer profit pour demain.

La municipalité envisage d'édifier un lieu de mémoire sur l'île Seguin. Cela est absolument indispensable mais sous quelle forme ? Il serait intéressant d'étendre ce lieu de mémoire à l'ensemble des activités industrielles de notre ville, voire de notre département. Des luttes sociales très importantes ont ponctué cette histoire. Aucun lieu aujourd'hui ne les évoque dans leur globalité. Créer un tel espace sur l'île Seguin aurait une portée hautement symbolique. Enfin, comment relater ce passé industriel, sans évoquer la prodigieuse diversité des populations (56 nationalités différentes) qui sont venues des quatre coins du monde pour travailler dans notre ville.

### Un devenir incertain

Aujourd'hui, le devenir de l'île Seguin reste encore bien confus. Dernier rebondissement en date, la surénchère des promoteurs chargés de la vente des terrains Renault. Ces derniers ont fait savoir à la ville qu'ils acceptaient de lui céder la partie amont de l'île à la condition que soit réaménagée l'aménagement du Trapezé, sans doute pour y ajouter que quelques immeubles de haut standing ! Plus embêtant, l'appétit croissant de ces promoteurs est venu ébranler le seul projet tangible à ce jour : la Fondation Pinault dont le permis de construire commençait sérieusement à se faire attendre. La réunion de crise qui s'est tenue le 11 septembre dernier entre les différents belligérants a dû débloquer quelque peu la situation puisque le permis de construire a enfin pu être délivré. Cela dit, rappelons tout de même que les termes de la convention de participation passée entre la ville et la SAEM Val de Seine Aménagement donne

la possibilité à François Pinault « *pour quelque raison que ce soit* » de ne pas mettre en œuvre le permis de construire. Autrement dit, la fondation pourrait ni jamais voir le jour alors que la ville s'est déjà engagée financièrement. Le suspens est total !

Ces péripéties démontrent toute la fragilité de cet aménagement qui souffre avant tout de l'absence totale d'un projet d'ensemble. L'aménagement de ce site s'élabore par petits bouts, en petit comité et au gré des occasions qui se présentent. Aucune réflexion globale n'a été menée. Il était question de créer un pôle universitaire et scientifique, le projet est abandonné. Aucune certitude concernant l'implantation de l'INSERM ou l'Institut du Cancer. On apprend par la presse, que Jacques Chirac s'en mêle en demandant à notre maître d'insurer l'ensemble des services du ministère des Affaires étrangères. Le remuant ministre de l'Économie, Nicolas Sarkozy, aurait-il lui aussi une petite idée pour sauver l'île Seguin ? Quelle triste reconversion pour ce site prestigieux. En 1999, le groupe communiste au conseil général s'exprimait en ces termes sur l'aménagement des terrains Renault : « *Le meilleur devoir de mémoire envers ceux qui y travaillèrent et qui furent à leur manière des bâtisseurs et des créateurs d'utopie est de faire preuve de novation.* »

S'il est trop tard pour l'aménagement du Trapezé, ce projet, garde aujourd'hui toute sa pertinence pour l'île Seguin. C'est vrai pour l'emploi et les activités économiques à promouvoir. Alors que sont reconnues les conséquences de la désindustrialisation, il faut y assurer une présence complémentaire entre une activité tertiaire et industrielle moderne, non polluante créatrice d'emplois et intégrant les fonctions de production et de recherche. C'est vrai pour l'habitat et le cadre de vie.

Actuellement, il n'est prévu aucune construction de logements sociaux sur l'île Seguin et l'appétit des promoteurs fait craindre le pire en matière de densification. La seule certitude que nous ayons aujourd'hui sur le devenir de l'île Seguin est que son aménagement navigue au gré des intérêts financiers des promoteurs.

■ Isabelle Coitia

### Permanences

Les permanences du groupe @lternance gauche.verts ont lieu au 63, rue de Billancourt du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 12h. Fermé le lundi matin.  
Tél. : 01 48 25 63 61. Fax : 01 48 25 73 97.  
Courriel: alternancegauche-verts@wanadoo.fr



**Dominique Jalenques**  
Maire adjoint  
à la Prévention  
et à la Sécurité

## Dire non à la Turquie, c'est dire oui à l'Europe

C'est un sujet déjà très chaud. Il va devenir bientôt brûlant : l'entrée de la Turquie en Europe. Cette question est fondamentale : quelle Europe voulons-nous ?

Une Europe mondialiste, sans âme, fondée sur les seules valeurs marchandes et sur des peuples interchangeables comme des produits de consommation ? Ou bien une Europe solidement ancrée sur des traditions séculaires communes, osant même le dire, chrétiennes, qui a déjà fait la preuve dans le passé de sa richesse et de sa force ?

Au moment où l'Europe se cherche une identité, ne vaut-il mieux pas retourner aux sources ? Ne vaut-il mieux pas construire la maison Europe sur de solides fondations, creusées pendant des siècles.

Ne s'agit pas de revenir au passé, mais de l'utiliser pour bâtir l'avenir.

Cette culture, cette tradition sont toujours là, comme une brasse sous les cendres qui la recouvrent aujourd'hui. En 11 y a donc dans nos sources communes un vrai facteur d'unité qui seul peut donner à l'Europe l'identité, le souffle et l'ambition qui lui manquent aujourd'hui.

Alors, que vient faire la Turquie dans tout cela ? Ne voit-on pas que l'on accompli la démarche inverse ? La fuite en avant au lieu d'un retour sur soi.

Car la Turquie n'a jamais fait partie de l'Europe. Non, l'Europe n'a pas de racines islamiques. Elle s'est même toujours opposée à l'Islam. La Turquie s'est faite entre l'Europe et l'Europe s'est ligée entre la Turquie. Que l'on s'associe à nos amis turcs en faisant des partenaires privilégiés de l'Europe, oui. Cela est souhaitable. Mais qu'on en fasse des membres à part entière de l'Union Européenne, non.

Les raisons venant au soutien de cette position sont objectives et non partisans. Elles peuvent donc servir de réflexion à ceux qui se posent aujourd'hui sincèrement la question : car le débat est obscurci, pour ne pas dire vicié, par des préoccupations doctrinales ou simplement politiciennes, dangereuses au regard de l'enjeu.

Ces raisons, les voici résumées en six points :

1. La Turquie ne fait ni géographiquement ni culturellement ni historiquement partie de l'Europe. Elle a ses origines dans les steppes de l'Asie Centrale. Elle n'est venue en Europe que par la conquête et la vassalisation. 97 % du territoire turc, ses intérêts vitaux, sa capitale, se trouvent en Asie. Même si Hérodote considérait que l'Europe n'avait pas de frontières définies, tout le monde sait aujourd'hui que l'Asie commence en Turquie. Ce n'est pas le cri des commissaires européens : *De l'Atlantique à l'Irak* ! qui même le dire, chrétiens, qui a déjà fait la preuve dans le passé de sa richesse et de sa force ?

2. La démographie de la Turquie en fait le pays le plus vaste et le plus peuplé de l'Europe. La Turquie compte 65 millions d'habitants dont 99 % sont musulmans. En 2025, ils seront près de 100 millions. Si elle obtenait gain de cause, elle disposerait automatiquement à Strasbourg d'un nombre de députés largement supérieur à celui de la France, soit 90 députés contre 72 pour la France, et plus de voix que l'Allemagne au Conseil. Est-ce bien juste ? Car il ne serait évidemment pas question de changer les règles de vote (déjà à l'apremet débats) du simple fait de la démographie turque.

3. Le coût d'entrée de la Turquie dans l'Europe serait prohibitif : il a été estimé à 14 milliards d'euros par an, soit plus que l'élargissement, qu'il va falloir également financer. Est-ce bien raisonnable ?

4. L'entrée de la Turquie dans l'Union entraînerait une forte augmentation des flux migratoires que l'on ne peut déjà réguler. Son immigration potentielle a été estimée à quinze millions de personnes.

5. L'intégration de la Turquie dans l'Union Européenne aurait également des conséquences quant à l'islamisation de l'Europe dont on voit bien qu'on ne peut déjà plus la maîtriser. Sous la poussée islamique actuelle,

pendant combien de temps la Turquie pourrait-elle demeurer un état laïque ? Le nouvel homme fort de la Turquie, Tayyip Erdoğan, n'a-t-il pas déclaré : « *Les minarets sont nos hauts-reliefs, les mosquées nos casernes, les croyants nos soldats...* » !

6. L'entrée de la Turquie dans l'Europe ferait enfin exposer le chômage. Le PNB par habitant de la Turquie est sept fois inférieur à celui de l'Europe. La facture serait lourde pour les travailleurs français : délocalisation de nos entreprises, et destruction de la politique agricole commune.

Le prisme européen est déjà suffisamment riche : l'Europe des Nations ou l'Europe fédérale, l'Europe sociale ou l'Europe libérale, l'Europe des cartels ou l'Europe des travailleurs, l'Europe avec ou sans nous du reste, etc. Faut-il l'enrichir d'une nouvelle querelle : l'Europe ou l'Eurasie ?

L'entrée de la Turquie dans l'Europe, c'est la meilleure arme de ceux qui sont contre l'Europe : car elle provoquera à terme son éclatement.

Dire non à la Turquie, c'est dire oui à l'Europe.

■ Dominique Jalenques

Dominique Jalenques est adhérent du Mouvement pour la France. La Tribune de la majorité est libre. Chaque élu y exprime ses convictions sans pour autant engager celles des autres.

**Permanence du Groupe des élus UMP**  
52 ter, rue de Billancourt -  
Tél. 01 41 31 20 62. Fax : 01 41 31 20 62  
Courriel :  
groupeledeselusump@hotmail.com